

Fiche action – Enquête de conjoncture

Objectifs :

Accompagner la CPI pour anticiper, innover et agir, pour se développer durablement en améliorant la connaissance du territoire et identifier ses dynamiques

**Description de l'action :**

La CCI Nord Isère réalise 4 rapports d'études trimestriels avec Etudes de conjoncture /Veille sur les mouvements des entreprises sur l'ensemble du Nord Isère et propose une déclinaison à l'échelle de la CPI avec :

- 4 rapports d'étude annuels
- Veille sur les mouvements d'entreprises (créations / fermetures / procédures)
- 1 présentation annuelle devant un auditoire à définir

15 jours

Montant Total – 6 650 euros

Montant CPI – 3 375 euros

**Public cible :** Entreprises du Nord-Isère**Durée :** 1 an **Période :** 2023**Référents - CCI Nord Isère**Suivi de la convention – Pascale Besch – [p.besch@nord-isere.cci.fr](mailto:p.besch@nord-isere.cci.fr)**Référents - CPI**

Service « développement économique » CPI

**Fiche action :** Accompagnement des entreprises du BtoC aux différentes formes de transition – transition numérique [www.enbasdemarue.fr](http://www.enbasdemarue.fr)

**Contexte :**

La CCI NORD ISÈRE développe une Marketplace pour renforcer la stratégie d'accompagnement du commerce en lien avec la révolution technologique et les nouveaux modes de consommation et propose ainsi un outil en adéquation avec les mutations profondes du commerce.

**Description de l'action :**

La CCI Nord Isère développe un nouvel outil à destination des commerçants et prestataires de service du territoire dans le cadre de la transition numérique : [www.enbasdemarue.fr](http://www.enbasdemarue.fr). Cet outil permet à chaque entreprise concernée de présenter des produits sur une interface partagée avec une solution de paiement en ligne et la récupération de produits dans les magasins pour favoriser la revitalisation des bourgs centres.

**Les consommateurs deviendront « consom'acteurs » et pourront bénéficier d'un outil, simple d'accès et sécurisé, leur permettant de consommer localement. Cette plateforme s'est déployée à l'échelle du Nord Isère s'est développée sur 2020 sur Auvergne-Rhône-Alpes et au-delà : Beaujolais, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie, Grenoble, Puy-de-Dôme, Cantal, Lyon Métropole, Lozère.**

**L'accompagnement :**

- Le commerçant est accompagné par une équipe CCI dès son lancement pour partir sur de bonnes bases : présentation de l'outil, conseils, réponse aux questions...
- Un accompagnement régulier dans le temps
- Une vraie animation du réseau d'adhérents (rencontres, visios...)
- Invitations à des webinaires/événements proposés par le réseau des CCI et/ou proposés par nos partenaires

**Simplicité et simplicité**

- Permet de créer une boutique en ligne en quelques clics
- Pas de limitation du nombre de produits/services en ligne
- Un outil de mise en ligne de produits simple et rapide
- 100% responsive : utilisable sur ordinateur, tablette et téléphone
- Des outils de suivi : statistiques de fréquentation, commandes abandonnées, liste des adhérents
- Une fonction de partage rapide sur les réseaux sociaux

**Les objectifs du partenariat :**

- Développer et démocratiser le concept de MARCHE D'ENTREPRISE (1/ trimestre au niveau du NI)
- Accompagner davantage les commerçants en incluant dans leur abonnement du conseil : réseaux sociaux, newsletter, fidélisation, base de données...
- Développer le contenu éditorial du site : pages marques, article "conseil mode", "recettes"...
- Continuer de développer la communication en profitant des initiatives locales : événements d'union commerciales, braderies...
- Etude faisabilité mise en place livraison Jour J - Courte distance - démarche DD (avec des livreurs qui livrent sur leur trajet Domicile - Travail

**Montant : 4 950 €/an**

**Public cible :** Commerce de détail / services à la personne

**Durée :** 4 ans **Période :** 01 01 2023 au 31 12 2026

**Référents - CCI Nord Isère**

Suivi de la convention – Pascale Besch – [p.besch@nord-isere.cci.fr](mailto:p.besch@nord-isere.cci.fr)

**Référents - CAPI**

Service « développement économique » CAPI

**Fiche action : emploi****Objectifs :**

- ✓ Valoriser l'industrie et les métiers industriels à destination des demandeurs d'emploi et prescripteurs de l'emploi

**Description de l'action :**

- ✓ La CAPI participe à tous les événements (réunions préparatoires ateliers/conférences) pilotés par la CCI Nord Isère liés à l'emploi et à l'insertion
- ✓ Co-organisation CAPI – CCI Nord Isère d'un CAPI TOUR à destination des acteurs de l'emploi  
Une analyse du tissu économique de la CAPI  
La rédaction d'une note de synthèse
  - sur l'activité économique
  - avec des données historiques
  - et la mise en lumière de quelques noms d'entreprises avec des actualités de développementLa proposition d'un parcours en bus sur la partie Est ou ouest du territoire afin de passer devant des entreprises qui illustrent ce sujet de l'industrie  
La sollicitation d'une entreprise pour une visite de site

5 jours

Montant Total – 3 000 euros

Montant CAPI – 1 800 euros

**Public cible :** Entreprises du Nord-Isère**Durée :** 1 an **Période :** 2023**Référents - CCI Nord Isère**Suivi de la convention – Pascale Besch – [p.besch@nord-isere.cci.fr](mailto:p.besch@nord-isere.cci.fr)**Référents - CAPI**

Direction Habitat, Insertion et Solidarité Territoriale - Service « emploi » CAPI

**Contexte**

La CCI Nord Isère propose aux collectivités territoriales et communes des diverses études permettant un accompagnement à la prise de décision sur les différentes compétences acquises depuis la loi NOTRe.

**Description de l'action :**

Cette action comprend plusieurs livrables qui permettront à la capi de mettre en place sur projet de territoire et plans d'actions annuels : études de consommation, de flux et formations composent cette fiche action.

**Les objectifs et contenus**

- Etude sur le comportement de consommation (*livraison dernier trimestre 2022*)
  - o **Objectifs :** Comprendre les pratiques et les enjeux de consommation sur un territoire / Cerner et développer sa stratégie d'urbanisme commercial
  - o **Comprend :** 900 ménages interrogés – 40 produits de consommation étudiés – 30 000 actes d'achat analysés – une approche en 30 zones d'études permettant de reconstituer les territoires intercommunaux et SCOT.
  - o **Livrables :** Un rapport riche en données analysées avec des préconisations sur le territoire concerné et sur les phénomènes de consommation. Une formation sur le thème : Mieux maîtriser la lecture de mon territoire grâce aux outils de l'observatoire est également proposée.

**Montant :**

- **Etude sur le comportement de consommation :**
- Premium Plus sans option – **7800 € TTC** - Analyse et feuille de route établie avec les techniciens et élus
- 

**Public cible :**

Elus du territoire – Directeurs généraux – Directeurs généraux adjoints

**Durée :** 1 an **Période :** 2023

**Référents - CCI Nord Isère**

Suivi de la convention – Pascale Besch – [p.besch@nord-isere.cci.fr](mailto:p.besch@nord-isere.cci.fr)

**Référents – CAPI**

Service « développement économique » CAPI

Fiche action : Innovation

**Objectifs :**

- ✓ Communiquer sur l'importance pour les PME d'innover et de se développer techniquement
- ✓ Communiquer sur l'intérêt du recours aux compétences des réseaux, communiquer sur le rôle de la CCI et de ses partenaires dans ce domaine.
- ✓ Faire émerger des projets d'accompagnement d'entreprises, générer des opportunités d'innovation, générer des collaborations inter-entreprises, sécuriser les parcours projet
- ✓ Accompagner les projets, limiter les risques inhérents à l'innovation,
- ✓ Sécuriser techniquement et financièrement les projets
- ✓ Favoriser le collectif

**Description de l'action :**

**Accompagner les entreprises vers l'innovation**

- Renforcer la collaboration CAPI / CCI NI par des échanges réguliers sur les entreprises du territoire et pour identifier les besoins et les actions d'accompagnement spécifiques à proposer
- Animation et dynamisation du club innovation / performance avec 3 à 5 réunions par an et le recrutement de nouveaux adhérents.
  - Proposer aux entreprises la possibilité d'une plate-forme collaborative d'échanges (investissement de 2000 € licence et développement)
  - Travailler à la valorisation du club innovation
  - Organiser des sous-groupes de travail thématiques
- Participation à la journée de l'innovation 2020
- Promotion du Design au sein de la CAPI
- Aide à la détection d'innovation dans les entreprises de la CAPI (dans le but de les valoriser dans des publications CAPI).
- Participer à l'organisation sur le territoire du Wireless Day. Une large place sera réservée aux entreprises pour exposer leur savoir-faire et ainsi contribuer à générer des opportunités de rencontre avec différents acteurs et potentiels partenaires (opération de speed meeting).

50 jours

Montant Total – 30 000 euros

Montant CAPI – 18 000 euros

**Public cible :** Entreprises du Nord-Isère

**Durée :** 4 ans

**Période :** 01 01 2023 au 31 12 2026

**Référents - CCI Nord Isère**

Suivi de la convention – Pascale Besch – [p.besch@nord-isere.cci.fr](mailto:p.besch@nord-isere.cci.fr)

**Référents - CAPI**

Service « développement économique » CAPI

**Fiche action : Mobilité****Objectifs :**

La mobilité concerne à la fois les salariés (déplacements domicile-travail, déplacements professionnels...) et les biens (livraison, transports de marchandises...). Elle constitue pour les entreprises un enjeu important en matière de développement durable, conjuguant des impacts environnementaux, sociaux et économiques.

La mobilité des salariés et notamment l'accessibilité de l'entreprise par les collaborateurs est un enjeu majeur pour sa compétitivité, son développement et sa capacité à attirer des talents.

Les crises sanitaire et énergétique imposent aux entreprises et leurs salariés d'activer leur capacité d'innover et d'adapter leurs déplacements pour une meilleure organisation du travail (télétravail, nouvelles mobilités) et un bénéfice à la fois social et environnemental.

Par ailleurs, la mobilité des biens constitue un enjeu majeur de la transition écologique : 94% des émissions de CO2 du transport proviennent du transport routier.

Pour limiter cet impact, de nouveaux dispositifs se mettent en place. L'accessibilité à certains grands centres urbains ou péri-urbains a ainsi été modifiée avec le développement des ZFE (Zones à Faibles Emissions). Dans ce contexte, le développement de solutions alternatives, permettant de réduire l'impact environnemental du transport des biens doit être encouragé.

**Description de l'action :**

Un accompagnement contenant plusieurs niveaux d'actions :

- Apporter un soutien technique à la coordination des PDIE sur la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) : Organiser au moins 2 cotech et 2 copil pour l'ensemble des PDIE en 2023
- Promouvoir les PDIE en place et participer aux actions d'animation
- Lancement et mise en place du PDIE Sayes et St Hubert : près de 150 entreprises sur les 2 zones Sayes et St Hubert, avec un total d'environ 1500 salariés environ.
- Organisation d'un point d'Information Transport pour les étudiants de l'EGC et des BTS
- Diffusion des bonnes pratiques
  - Relais du challenge régional Mobilité
  - Événement Challenge mobilité

24 jours

Montant Total – 10 800 euros

Montant CAPI – 5 400 euros

**Public cible :** Entreprises du Nord-Isère

**Durée :** 1 an **Période :** 2023

**Référents - CCI Nord Isère**

Suivi de la convention – Pascale Besch – [p.besch@nord-isere.cci.fr](mailto:p.besch@nord-isere.cci.fr)

**Référents - CAPI**

Service « Mobilité » CAPI

**Fiche action : PEPINIÈRE****Description de l'action :****Promotion**

- Diffusion de documents de présentation de la pépinière au cours des réunions collectives « 10 clés pour entreprendre » sur Villefontaine
  - Cible : porteurs de projet - moyenne de 30 participants par session 45 sessions annuellement sur le NI dont 5 sur Bourgoin-Jallieu actuellement
  - Objectifs de cette présentation : communiquer sur l'intérêt des pépinières + promouvoir la pépinière de Bourgoin-Jallieu afin que les porteurs de projet intègrent les avantages de la structure et les coûts engendrés dans le modèle économie
- Communication sur la pépinière lors des rendez-vous individuels d'accompagnement des porteurs de projet
  - Identification des porteurs de projet ayant un projet en lien cohérent avec une implantation dans une pépinière
  - Promotion de la pépinière au regard d'un descriptif et/ou éléments de communication fournis par la CAPI.
- Communication sur la pépinière lors des demandes de recherche de locaux exprimées auprès de la CCI Nord Isère et faire la promotion de la pépinière au regard d'un descriptif et/ou éléments de communication fournis par la CAPI.

**Accompagnement spécifique**

- Suivi du chef d'entreprise par trimestre dans les différents domaines liés à son activité (marketing, commercial, organisation, financier, management, besoin en formation) en analysant avec lui ses résultats et en lui proposant des pistes de solutions : 3 rendez-vous devront être réalisés dans l'année, la CAPI fixant cet objectif incontournable aux pépins.
- Organisation d'ateliers ou de formation collectif si les locataires en éprouaient le besoin
- Clause de confidentialité engageant la CCI à ne divulguer aucune information concernant les locataires et leur accompagnement
- Préparation en lien avec la CAPI à la sortie des entreprises de la pépinière
- En fonction des règles sanitaires, les entretiens pourront se dérouler en présentiel ou en distanciel.

15 jours

Montant Total – 9 000 euros

Montant CAPI – 5 400 euros

**Public cible :** entreprises de la pépinière**Durée :** 4 ans **Période :** 01 01 2023 au 31 12 2026**Référents - CCI Nord Isère**Suivi de la convention – Pascale Besch – [p.besch@nord-isere.cci.fr](mailto:p.besch@nord-isere.cci.fr)**Référents - CAPI**

Service « développement économique » CAPI

**Fiche action :** les talents du Nord Isère

**Objectifs :**

- ✓ Valoriser les entreprises ayant eu une démarche exemplaire

**Description de l'action :**

La CCI organise chaque année une soirée des talents visant à mettre à l'honneur des entreprises qui ont déployées une action exemplaire.  
Cette soirée prestige rassemble plus de 400 représentants du monde économique autour d'une cérémonie jalonnée par la remise des talents, une conférence et un repas par table d'une dizaine de personnes

**Une table**

Montant CAPI – 1 140 euros

**Public cible :** Entreprises du Nord-Isère

**Durée :** 1 an **Période :** 2023

**Référents - CCI Nord Isère**

Suivi de la convention – Pascale Besch – [p.besch@nord-isere.cci.fr](mailto:p.besch@nord-isere.cci.fr)

**Référents - CAPI**

Service « développement économique » CAPI



Fiche action : Tourisme

**Objectifs :**

- ✓ Valoriser les entreprises ayant eu une démarche exemplaire

**Description de l'action :**

**Organisation d'un atelier de sensibilisation à destination des restaurateurs et hébergeurs.**

*TEMPS 1 : SENSIBILISATION A LA LABELLISATION ENVIRONNEMENTALE DE LEURS ETABLISSEMENTS*

En lien avec l'évolution du fonds d'aide à qualification des établissements du secteur de l'hôtellerie-restauration et des loisirs pour la CAPI et en lien avec la nouvelle habilitation de la CCINI – auditeur Clé Verte – ; il s'agit de :

- sensibiliser les acteurs du tourisme capisérois à inscrire leurs offres dans une dynamique de tourisme durable et responsable par le biais d'une démarche de labellisation environnementale ;
- informer les acteurs du tourisme capisérois des opportunités de financements mobilisables pour mener ces démarches de labellisations environnementales (Fonds CAPI pour la qualification des établissements, Fonds ADEME pour l'Ecolabel Européen) ;
- partager des bonnes pratiques déjà mises en place par certains établissements (possibilité de témoignage) ;
- détecter des projets en-cours de maturation que la CCINI pourrait ensuite accompagner plus individuellement selon les besoins identifiés et les dispositifs mis en place par la CCINI.

Il est souhaitable que cette démarche menée en 2023, puisse aboutir en 2024 à 2 labellisations environnementales d'établissements en 2024 (délai du Label Clé Verte, dossier au 15 avril N-1).

*TEMPS 2 : INFORMATION SUR LES IMPLICATIONS DU DECRET TERTIAIRE DANS LES STRUCTURES DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION*

Il s'agit de :

- sensibiliser les acteurs du tourisme capisérois sur les implications du Décret Tertiaire qui impose la baisse de leurs consommations énergétiques à horizon 2030 de 40% ;
- informer sur les démarches réglementaires obligatoires qui s'imposent aux établissements d'une surface de +1000m<sup>2</sup> et leur temporalité ;
- dresser le panorama des aides mobilisables pour les accompagner vers ces objectifs de réduction de leurs consommations d'énergie.

8 jours

Montant Total – 4 800 euros

Montant CAPI – 2 880 euros

**Public cible :** Entreprises du Nord-Isère

**Durée :** 1 an **Période :** 2023

**Référents - CCI Nord Isère**

Suivi de la convention – Pascale Besch – [p.besch@nord-isere.cci.fr](mailto:p.besch@nord-isere.cci.fr)

**Référents - CAPI**

Service « tourisme » CAPI

**Fiche action :** Transition Ecologique

**Objectifs :**

- ✓ Accompagner les entreprises de la CAPI à la transition écologique en déployant 2 actions prioritaires :
  - Priorité 1 : Démarche d'EIT sur le secteur de la logistique en partenariat avec le PIL'es
  - Priorité 2 : accompagnement des entreprises de la CAPI sur la transition énergétique

**Description de l'action :**

**Action 1 : EIT secteur de la logistique (action prioritaire)**

En très étroite collaboration avec le PIL'es, la CCI Nord Isère participera à la poursuite des actions déjà engagées :

- Capitaliser davantage sur les bonnes pratiques identifiées et proposer de la montée en compétences collective par :
  - La mise en place de retours d'expériences entreprises thématiques (gestion des déchets dangereux, négociation de mon contrat prestataire, formation de mes collaborateurs...),
  - L'organisation d'actions de sensibilisations auprès des entreprises,
  - La présentation d'exutoires locaux, disponibles et durables.
- Accentuer la recherche de synergies collective autour de trois gisements identifiés pour s'inscrire dans une logique d'écologie industrielle territoriale (EIT) :
  - Le polystyrène (PSE) en augmentant ou dupliquant le modèle GXO/ENVIE ;
  - La Glassine (dorsal d'étiquette) dont tout un travail de veille et de mesures de potentiels a été initié début 2022 ;
  - Les consommables et produits de calages.

La répartition des rôles entre le PIL'es et la CCI se fera en fonction des expertises disponibles présentes dans les deux structures. Une feuille de route précise de ce que chacun des partenaires fera sera transmise à la CAPI au plus tôt.

**Action 2 : Accompagnement sur la transition énergétique**

Les partenaires signataires se donnent le temps de la réflexion pour définir plus finement cette action qui ne pourra se faire que sur le solde de jours non consommés par l'action 1. Quelques exemples d'actions possibles :

- Sensibiliser les entreprises sur la sobriété énergétique
- Promouvoir les dispositifs financiers associés à la crise énergétique ainsi que ceux associés à des investissements permettant une utilisation rationnelle de l'énergie
- Accompagner les entreprises à travers un état des lieux
- Accompagner les entreprises dans leurs projets énergétiques et les solutions mises en place
- ...

12 jours

Montant Total – 7 200 euros

Montant CAPI – 4 335 euros

**Public cible :** Entreprises de la CAPI

**Durée :** 1 an **Période :** 2023

**Référents - CCI Nord Isère**

Suivi de la convention – Pascale Besch – [p.besch@nord-isere.cci.fr](mailto:p.besch@nord-isere.cci.fr)

**Référents - CAPI**

Service « développement économique » CAPI